

Cour constitutionnelle

GREFFE



N° 085 / CC/GEC

CHAMBRE DES AUDIENCES PLENIERES
RÔLE DE L'AUDIENCE PLENIERE SPECIALE
DU LUNDI 06 OCTOBRE 2025

HEURE : 18 HEURES

**LIEU : Salle des audiences publiques de la Cour constitutionnelle
sise à Ganhi, avenue Gouverneur général PONTY à Cotonou**

N°	N° DU RECOURS	REQUERANT	REQUIS	OBJET	DECISION
1	2053/421/REC-25 du 30/09/2025	Nourou-Dine SAKA SALEY	Direction générale des impôts	Requête en procédure d'urgence aux fins d'injonction de délivrance du quitus fiscal en raison du délai anormal de traitement.	
2	2061/422/REC-25 du 1 ^{er} /10/2025	Renaud Vignilé AGBODJO	Direction générale des impôts	Recours pour non-délivrance du quitus fiscal dans le cadre des élections générales de 2026 en violation de l'article 13 de la CADHP et 35 de la Constitution.	
3	2085/425/REC-25 du 06/10/2025	Jean-Claude Dassonga KOUAGOU	Direction générale des impôts	Demande de délivrance du quitus fiscal	

Cotonou, le 06 OCT 2025,

Le Greffier en chef,



Sylvestre FARRA